

La Nouvelle-Aquitaine et les outre-mers : le métissage des cultures matérielles (XVIII^e- XIX^esiècle).

Colloque dans le cadre du projet Naom¹.

Musée d'Aquitaine 9-10 au 11 octobre 2019.

À la suite de l'ouvrage pionnier de Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, Économie et capitalisme*², les historiens ont montré à quel point les relations avec les mondes extra-européens ont pu être à l'origine de nouvelles manières de vivre, par suite du goût pour les produits exotiques et de l'accroissement de leur consommation au siècle des Lumières. « Le sujet est considérable puisqu'il s'insère aussi bien dans le nouveau concept d'histoire globale que dans celui d'*Atlantic History* quelles que puissent être les critiques que méritent ces concepts, ou plutôt la manière dont ils ont été surexploités par certains auteurs³ ». La question est d'une importance essentielle parce qu'elle engendre des transformations des sociétés de l'Europe de l'Ouest et du Nord-Ouest et qu'il faut aussi penser aux transferts qui s'opèrent dans l'autre sens, de l'Europe vers l'Amérique.

Il s'agira pour ce colloque de travailler de manière concrète sur des objets, des produits, des denrées susceptibles de déclencher de nouvelles formes de consommations et de nouvelles manières de vivre de part et d'autre de l'Atlantique. La mondialisation de l'économie s'accélère sous l'égide d'Européens (armateurs, négociants, planteurs, colons...) avec la mise en place de systèmes coloniaux ou « impériaux », homologues et concurrents, segmentant les trafics intercontinentaux. Des objets jusqu'alors peu connus se généralisent (livres, montres, miroirs), des ustensiles nouveaux apparaissent (tabatières, porcelaine), destinés aux marchandises d'origine coloniale (thé, café, chocolat, tabac). En un siècle, certains biens sont donc passés du statut de produits de luxe à celui de consommations ordinaires. Notons que ces produits, le thé mis à part, s'inscrivent dans le cadre de l'*Atlantic History*, le sucre étant en particulier, avec la traite des noirs, la cause d'un accroissement quasi vertigineux des trafics atlantiques.

Toutes ces denrées exotiques débarquent en Nouvelle-Aquitaine et contribuent à façonner la culture et l'identité régionale. Songeons par exemple à tout ce que le secteur agricole doit à l'introduction du maïs, tandis que le remplacement du pastel par l'indigo a transformé les équilibres économiques. L'arrivée de ces nouveaux produits a permis dans plusieurs villes le développement d'activités préindustrielles (raffinage du sucre à La Rochelle comme à Bordeaux, développement de la liquoristerie avec une maison comme Marie Brizard...). L'histoire du développement du rhum fut différente de celle des autres boissons

¹ Le projet région NAOM, La Nouvelle-Aquitaine et les Outre-Mers.

² F. Braudel, *Civilisation matérielle, Économie et Capitalisme XV^e - XVIII^e siècle*, 3 vol., Paris, Armand Colin, 1979.

³ Voir l'excellent article de synthèse de J.-P. Poussou, « Le développement du goût pour les produits exotiques et la croissance de leur consommation en Europe de l'Ouest et du Nord-Ouest au XVII^e et XVIII^e siècles » dans M. Figeac et Ch. Bouneau (dir.), *Circulation, métissage et culture matérielle (xvi^e- xviii^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, p. 20-59.

car au lieu d'être adopté, au départ, par les élites sociales, il fut d'abord une boisson d'esclaves destinée à faciliter le travail sur les plantations. Ces quelques exemples sont les témoins de la profonde influence de l'outre-mer sur la culture de la Nouvelle-Aquitaine. Cet attrait pour l'exotisme pouvait parfois se traduire symboliquement par des phénomènes d'hybridation culturelle. Dans le domaine de l'art, ce que l'on nomme hybride désigne un objet qui provient du croisement de plusieurs objets, engendrant une nouvelle forme, nécessairement *extraordinaire*. On pense par exemple à ces immeubles urbains qui intégrèrent sur leurs façades des éléments exotiques que les sculpteurs voyaient dans le port.

En sens inverse, c'est par les ports de ce Sud-Ouest atlantique que partent les marchandises françaises vers les ports d'outre-mer, et c'est ainsi que l'on retrouve, dans les habitations antillaises ou dans les propriétés canadiennes le vin de Bordeaux, le Cognac, les prunes d'Agen, les chaudières fabriquées dans l'arrière-pays. Dans un sens comme dans l'autre, ces produits qui viennent d'ailleurs sont importés et s'intègrent à la culture locale, donnant lieu à des formes de syncrétisme. Avec les produits viennent les objets et avec les objets, les pratiques. Avec le café et le thé se développent la cafetière, la théière et le « cabaret », petit meuble à plateau souvent en bois exotique, sur lequel on posait tout le nécessaire pour les manifestations salonniers.

Il ne faudra pas en rester aux ports de la façade atlantique mais travailler aussi sur les formes de pénétration de la culture matérielle d'outre-mer à l'intérieur du territoire. On est toujours surpris de découvrir du mobilier de port en acajou à l'intérieur des Charentes à 150 kilomètres de la mer. On portera un intérêt particulier aux minutes des notaires établis dans des ports fluviaux, par exemple le long de l'Adour et de ses affluents ou de la Charente. En miroir, on recherchera la présence des productions et objets de Nouvelle-Aquitaine dans les espaces ultramarins. On pourra confronter les résultats avec ceux obtenus dans d'autres espaces maritimes comme Nantes ou Marseille, mais aussi Paris ou Lyon pour essayer de discerner une originalité néoaquitaine. On peut aussi penser à une mise en perspective internationale avec l'invitation de spécialistes de la question pour l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie ou la Hollande.

Michel Figeac

Bordeaux-Montaigne-CEMMC

Comité scientifique :

Mickaël Augeron ; Christian Block ; Philippe Charreyre ; Vincent Cousseau ; Michel Figeac ; Caroline le Mao ; Thierry Sauzeau ; Laurent Vedrine.

Date du colloque : 9-10 et 11 octobre 2019, au Musée d'Aquitaine, Bordeaux.

Retourner l'inscription à michelfigeac@yahoo.fr

Les propositions sont attendues pour le 1^e juillet 2018. Elles prendront la forme d'un bref CV et d'un résumé d'environ 2000 signes.

Sur le plan logistique, seront pris en charge les repas, les frais d'hébergement et tout ou partie des frais de transport, après accord avec les organisateurs.